

### En résumé :

- Les parcelles sont en pleine tubérisation, les parcelles les plus en avance arrivent à floraison.
- Intensification des vols de pucerons régulièrement observés en parcelles mais souvent accompagnés d'auxiliaires. Le seuil de nuisibilité étant atteint dans quelques situations, le risque doit être pris en compte en production de plant mais également sur les variétés sensibles aux viroses.
- Risque mildiou : le seuil de nuisibilité a été atteint dans quelques secteurs du Loiret voire de l'Eure-et-Loir au cours des derniers jours. Avec un environnement globalement sain, le risque est faible pour le moment mais attention dans les secteurs où la réserve de spores est élevée, l'humidité peut déclencher des contaminations.

### CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

L'ensemble des parcelles de la Région sont au stade tubérisation, les premières parcelles plantées arrivent au stade floraison. Les végétations sont de bonne qualité mais quelques ruptures de pieds mères (flétrissement de tiges) sont observées suite aux fortes chaleurs il y a 10 jours. Hormis quelques parcelles, les tubérisations sont globalement homogènes et parfois bien avancées.

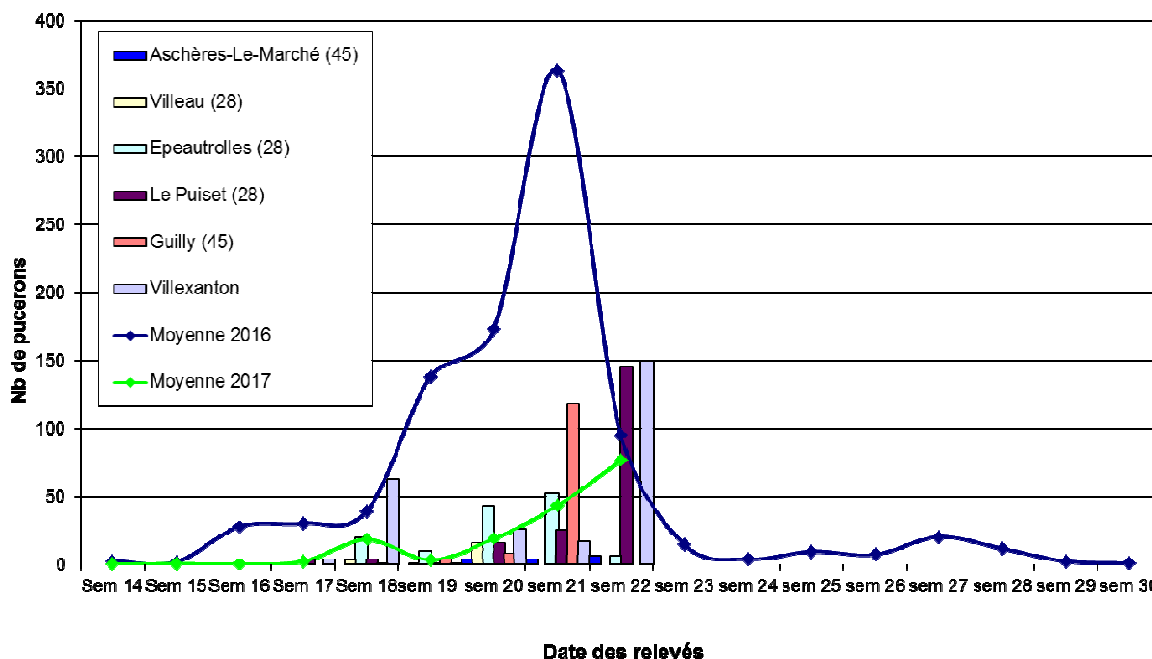
### INSECTES

#### Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Les conditions chaudes de la semaine dernière ont encore permis une progression des captures dans les cuvettes jaunes du réseau de suivi. Les conditions restent favorables aux vols qui devraient encore se poursuivre pour atteindre un pic dans les 2 prochaines semaines.

Même si le vol suit la même dynamique que l'an passé avec un décalage de 3 semaines, son intensité est nettement moindre.

Evolution des populations de pucerons en 2017 (comparaison captures moyennes 2016)  
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de la plan Ecophyto 2018

## Observations sur le réseau

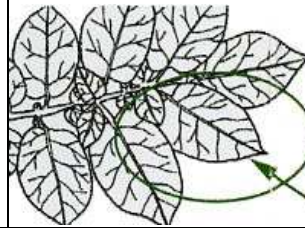
Les infestations de pucerons continuent de progresser lentement dans les parcelles. Des colonies sont maintenant observées dans certains secteurs, certaines parcelles étant au seuil de nuisibilité, notamment en Eure-et-Loir.

En parallèle, des auxiliaires (coccinelles notamment) sont régulièrement observés et permettent de contenir les infestations.

La présence de quelques doryphores adultes est également signalée dans le Loiret, dans le Val de Loire.

### Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



### Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de

## Analyse du risque

La persistance de conditions chaudes permet aux vols de se poursuivre et aux pucerons ailés déjà présents dans les parcelles de se multiplier mais aussi aux auxiliaires de s'installer pour les contrôler.

### Doryphore

Risque nul pour le moment.

### Pucerons

En production de plants, le risque reste élevé.

En pomme de terre de consommation, avec l'observation fréquente d'aillés et d'aptères dans les parcelles, le risque puceron nécessite un suivi régulier dans les parcelles avec des variétés sensibles aux viroses.

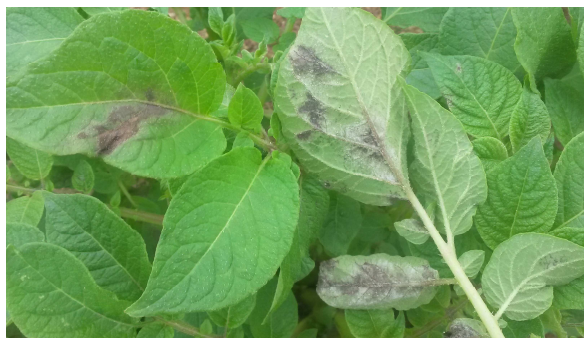
## MILDIOU

### Observations sur le réseau

Pas d'évolution, hormis quelques symptômes de mildiou signalés sur tas de déchets sur le secteur d'Asnières le Marché (45), une tâche qui n'a pas évolué dans une parcelle protégée tardivement sur le secteur de Pithiviers (45) et dans des jardins à UNVERRE (28) il y a 10 jours, le mildiou reste très discret en ce début de mois de Juin. L'environnement reste globalement encore sain.

**Attention à ne pas confondre des taches de mildiou avec des brûlures (effet loupe) régulièrement observées cette année suite aux à-coups climatiques et aux fortes chaleurs des 15 derniers jours.**

### Mildiou (source Arvalis) :



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

**Brûlures :**

Le mildiou se reconnaît grâce à des taches d'aspect huileux puis brunes, entourées d'un halo jaune sur la face supérieure des feuilles. En conditions humides, ces taches croissent et laissent apparaître un feutrage blanc sur la face inférieure des feuilles.

A l'inverse, les brûlures présentent des contours nets, la tâche ne grossit pas et il n'y a pas développement d'un feutrage blanc en conditions humides.

En cas de doute, prélever des feuilles et les mettre dans une bouteille vide fermée avec un coton humide à l'intérieur. Cette chambre de culture maison permet de visualiser rapidement l'apparition du feutrage blanc caractéristique du mildiou.

**Rappel :** la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.

**Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)****Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®**

**Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

**+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

**Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :**

[http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)

**Situation au 06 Juin 2017**

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

**Le seuil de nuisibilité a été atteint dans quelques secteurs de l'Eure et Loir et du Loiret ces derniers jours (voir tableau ci-dessous) sur variétés sensibles, intermédiaires voire même sur des variétés résistantes.**

**Le risque reste très hétérogène sur l'ensemble de la Région. Il dépend des données météo reflétant des secteurs plus humides que d'autres.**

**Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :**

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Analyse du risque et prévisions

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 06/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 06/06 au 08/06			Pluie (en mm) depuis le 02/06
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (0h)	nul	-	NON	NON	NON	21.1
	Chartres (2h)	nul	-	NON	NON	NON	23.6
	Guillonville (0h)	faible	-	NON	NON	NON	8
	Louville (0h)	Très fort	02, 03 et 04/06 pour VS; 03 et 04/06 pour VI et VR	NON	NON	NON	16.8
	Pré-Saint-Evroult (0h)	Très fort	02, 03 et 04/06 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	9.6
	Viabon (0h)	nul	-	NON	NON	NON	7.8
Loir-et-Cher (41)	Ouzouer le Marché (8h)	nul	-	NON	NON	NON	9
	La Chapelle Vicomtesse (6h)	nul	-	NON	NON	NON	7.5
	St Léonard en Beauce (5h)	Moyen	-	NON	NON	NON	8.4
Loiret (45)	Boisseaux (4h)	Très fort	-	NON	NON	NON	19.5
	Amilly (4h)	Très fort	04/05 pour VS et VI	NON	NON	NON	45.5
	Férolles (4h)	Très fort	-	NON	NON	NON	12.5
	Gien (4h)	nul	-	NON	NON	NON	17.5
	Outarville (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	20
	Pithiviers (3h)	Fort	-	NON	NON	NON	18.5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	Moyen	-	NON	NON	NON	20.3

\* VS = variétés sensibles      VI = variétés intermédiaires      VR = variétés résistantes

**Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

*Prévisions météo pour les 8 jours à venir* : des averses sont encore attendues ce mardi sur l'ensemble de la région. Ensuite le temps devrait être plus sec jusqu'à vendredi, où quelques averses devraient refaire leurs apparitions. Les températures sont en baisse.

**Ce temps est assez favorable au mildiou. Il maintient l'incertitude et l'hétérogénéité des risques. En effet la corrélation des périodes d'humidités et de températures permettant les déclenchements est différente selon les secteurs. Le seuil de nuisibilité peut être atteint sur un secteur avec juste une heure de plus supérieure à 87% d'humidité par rapport à un autre secteur.**

*Analyse du risque :*

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint ces deux prochains jours sur l'ensemble de la Région.**

**L'environnement étant encore globalement sain, le risque mildiou est par conséquent très faible dans le Loir-et-Cher et une bonne partie de l'Eure et Loir mais il faut tout de même rester vigilant avec les averses annoncées cette semaine dans les secteurs où le niveau de sporulation (réserve de spores) est élevé, notamment dans le Loiret (Cf Tableau).**



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.  
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018